

DONNE-TOI LE DROIT VOTE CGT



Corse

VOTA PER I TUOI DIRITTI, VOTA CGT.

Salariés des très petites entreprises (TPE) de Corse,
Nous sommes plus de 30 000 salariés !

L'emploi dans les TPE dans la région Corse :

Nous sommes 38 000 salariés dans la région, ce qui représente pratiquement 96 % du tissu économique, réparti dans 6 grands secteurs d'activité :

- artisanat : métiers du bâtiment, des travaux publics, du paysage, de la fabrication, des services, du commerce (coiffeurs, bouchers...) et de l'alimentation ;
- assistantes maternelles ;
- professions libérales : infirmiers, dentistes, pharmacies ; notaires, avocats, architectes, géomètres...
- associations (secteur de l'économie sociale et solidaire) ;
- industrie ;
- agriculture.

Nous avons le droit à la même représentation que les autres salariés. Nos instances représentatives doivent nous permettre de gagner des droits nouveaux.

DES COMMISSIONS PARITAIRES RÉGIONALES : OUTILS DE TOUS LES SALARIÉS DES TPE

Les commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI), ce que l'on doit gagner :

- **prévention des conflits** : son objectif est de préserver l'emploi dans l'entreprise en proposant une démarche de prévention qui sécurise le salarié par l'information dans le cadre du paritarisme ;

- **santé au travail** : dans un cadre plus large, la CPRI doit travailler à développer les pratiques qui visent à impliquer les salariés dans les procédures de santé, sécurité et pénibilité au travail.

Propositions pour gagner de nouveaux droits pour les salariés :

- **un droit à la formation pro** : permettre à tous salariés de partir en formation sur son temps de travail en garantissant la prise en charge de son salaire et celle de son remplaçant par Transition Pro ou la caisse des dépôts et consignations ;
- **alternance et apprentissage** : prise en charge de la visite médicale d'embauche par les services de santé au travail (SST). En cas de perte du contrat de travail, possibilité de poursuite du diplôme via l'Éducation nationale. Revalorisation des salaires avec un minimum de 100 % du Smic en début d'apprentissage quels que soient l'âge et le niveau de diplôme ;
- **un droit à la santé au travail** : mise en place sur des zones d'activités ou par profession à l'échelle départementale d'une commission paritaire « santé au travail » avec la participation des SST, des employeurs et de représentants de salariés mandatés par une organisation syndicale.

Ùn tocca micca a l'impiegati di pagà per a crisa. Per quessa a CGT esige di più demucrazia suciale e l'acquistu di diritti novi.

Ce n'est pas aux salariés de payer la crise. Pour cela, la CGT exige davantage de démocratie sociale pour gagner des droits nouveaux.

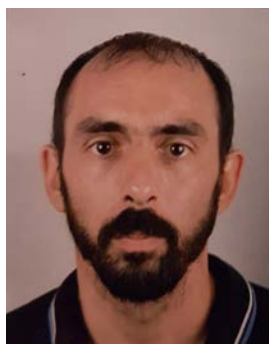
Liste des candidats



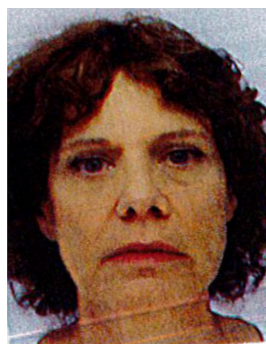
PIAZZOLI
Christophe
Agent de sécurité



AZHAR
Mustafa
Agent d'accueil



PONSOT
Sébastien
Ouvrier



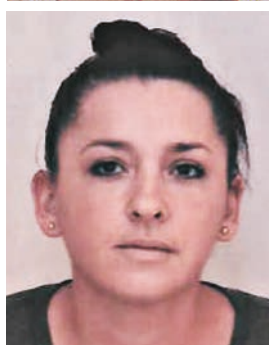
BENAZZI
Barbara
Assistante maternelle



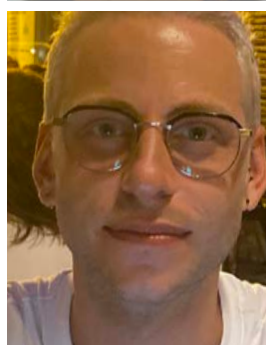
LAMBERTI
Sandrine
Retoucheuse



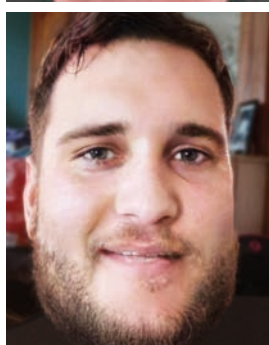
MARTINEZ
Eve
Serveuse



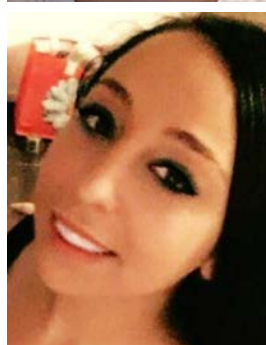
PIETRI
Sabrina
Vendeuse boulangerie



RIOU
Yoann
Coiffeur



PENTEADO DA SILVA
Jean-André
Cuisinier



ALVANO GIACOMONI
Caroline
Vendeuse